

Télémédecine

♥ La télémédecine est un sous-ensemble de la télesanté.

CNOM

Accès équitable + qualité des soins = enjeux prioritaires
Maitrise des dépenses de santé = enjeu en toile de fond

♥ L'acte de télémédecine constitue un acte médical à part entière
→ **pas une forme dégradée.**

4 types d'actes de télémédecine :

Téléconsultation

→ patient **inconnu** du service

Téléexpertise

= échange professionnel entre 2 ou plusieurs médecins
→ pas de nature intrinsèquement différente de la consultation spécialisée ou du 2^{ème} avis
→ transmission électronique de données

Téléassistance médicale

= un médecin assiste techniquement un confrère à distance (ex : **téléchirurgie**)

Télesurveillance médicale

= patient **connu** du service et surveillé
→ transmission d'un ou plusieurs indicateurs physiologiques **recueillis par le patient lui-même**
≠ téléassistance sociale = met en œuvre des services à la personne sécurisant (ex : maintien à domicile)